

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREVERD

L'an deux mille seize, le cinq du mois de janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Montréverd, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de SAINT-ANDRE-TREIZE-VOIES (commune siège de Montréverd) sous la présidence de Monsieur Damien GRASSET, Maire de la commune siège.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 45
Convocation transmise par voie postale le 30 décembre 2015

Etaient Présents : 41

AUGUSTE Maud, BAUDRY Philippe, BOSSIS Lionel, BOSSIS Dominique, BOURON Dimitri, BRETIN Gérard, CHARIE Maëlle, DAHERON Dolorès, DELHOMMEAU Hubert, DOUILLARD Françoise, DOUILLARD Hélène, DURAND Anne, EGONNEAU Vanessa, FERRE Corinne, GABORIAU Vital, GALLOT Joseph, GALLOT Fabien, GARREAU Pierre-Yves, GAUTHIER Jérôme, GAUTHIER Denis, GRASSET Alain, GRASSET Damien, GRATON Nathalie, GUILLOTON Maëlle, HARDOUIN Emmanuel, HARDY Nadège, JACQ Jérôme, JOUBERT Murielle, JOUSSE Jacques, LEBAILLY Baptiste, LECLERC François, MERLET Etienne, PAUL Béatrice, POIRIER Fabrice, POTIER Georgette, RABILLER Christianne, RAIMBERT Joël, ROUSSEAU Florence, ROUSSEAU Marina, ROY Gilles, TENAILLEAU Sandrine,

Excusés : POCHOLLE Sylvie ayant donné pouvoir à Maud AUGUSTE - CHAN Eric ayant donné pouvoir à TENAILLEAU Sandrine - POPILUS Florent ayant donné pouvoir à Maëlle CHARIE,

Absente : GREGOIRE Marie,

Secrétaire de séance : Nadège HARDY

Secrétaire auxiliaire : Catherine FETIVEAU

Assistaient également à la réunion Nathalie DELAVAUD et Gaëlle PABOEUF.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur GRASSET demande de retirer un point à l'ordre du jour (dématérialisation des ADS) et d'en rajouter deux autres (cadastre et finances), ce qui est accepté à l'unanimité des membres présents.

Il demande ensuite à M.JOUSSE Jacques, doyen d'âge, de présider l'assemblée pour procéder à l'installation du Conseil Municipal.

A l'unanimité des membres présents, le **CONSEIL MUNICIPAL** :

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- **DESIGNE** deux assesseurs : M BRETIN Gérard et Mme GRATON Nathalie
- **PROCEDE A L'ELECTION DU MAIRE**
Présidence de l'assemblée : M JOUSSE Jacques (doyen d'âge)
Candidat déclaré : M GRASSET Damien
1^{er} tour de scrutin :
Nombre de votants : 44
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 44
Nombre de bulletins déclarés nuls : 2
Suffrages exprimés : 42
Majorité absolue : 22
M GRASSET Damien, ayant obtenu 42 voix, a été proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions.
- **DECIDE DE CREER** pour la durée restante du mandat du Conseil Municipal, six postes d'adjoints pour la Commune de Montréverd.
- **PROCEDE A L'ELECTION DES ADJOINTS**
Présidence de l'assemblée : M GRASSET Damien

Liste déclarée :
JOUSSE Jacques
RAIMBERT Joël
BAUDRY Philippe
PAUL Béatrice
CHARIÉ Maëlle
GUILLOTON Maëlle

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de votants : 44

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 44

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

Suffrages exprimés : 44

Majorité absolue : 23

Les candidats figurant sur la liste conduite par M JOUSSE Jacques, ayant obtenu 44 voix, ont été proclamés adjoints et ont pris rang dans l'ordre de la liste.

- **DECIDE** d'accorder au Maire les délégations énumérées par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, à charge pour lui de déléguer certaines attributions aux Maires délégués des communes fondatrices sous la forme d'un arrêté. Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Maire, conformément à l'article 2122-23 du CGCT rendra compte au Conseil Municipal de ses décisions prises dans le cadre de ses délégations.
- **VOTE** les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués selon les mêmes termes que les indemnités votées par les conseils municipaux des communes respectives suite aux élections municipales de mars 2014
- **PROCEDE A L'ELECTION** des membres de la commission d'appel d'offres
Résultat du vote est le suivant :
Nombre de votants : 44 - Suffrages exprimés : 44
Ont obtenu :
 - TITULAIRES
 - DELHOMMEAU Hubert : 44 voix
 - FERRÉ Corinne : 44 voix
 - BOSSIS Lionel : 44 voix
- SUPPLEANTS :
- JOUSSE Jacques : 44 voix
- RAIMBERT Joël : 44 voix
- BAUDRY Philippe : 44 voix

DEMATERIALISATION

- **DONNE SON ACCORD** pour signer avec la Préfecture une nouvelle convention de télétransmission par voie électronique des actes soumis au contrôle de légalité ainsi qu'avec le syndicat mixte e-collectivités Vendée afin de bénéficier de cette prestation par l'application PLEAÏDE.

CADASTRE

- **DONNE SON ACCORD**, dans le cadre de la vente de parcelles de terrains à la Communauté de Communes du Canton de Rocheservière par la commune de Mormaison, pour apporter les modifications suivantes :
 - Parcelle AC 81 d'une contenance de 29 a 77 ca
 - Parcelle AC 78 p d'une contenance de 7 a 12 ca

FINANCES

- **DONNE SON ACCORD**, pour ouvrir les crédits suivants par anticipation sur le vote du budget primitif 2016, à savoir : Section d'investissement (article 21578 = 12.000 €)
- **DONNE SON ACCORD** pour présenter auprès de la Préfecture, des dossiers de demande de DETR pour les communes de Mormaison et Saint-André-Treize-Voies

*L'ordre du jour étant épuisé, le Maire remercie l'assemblée et lève la séance.
Conformément à l'article L 2121-25 du CGCT, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 11 janvier 2016.*

Damien GRASSET
Maire de MONTRÉVERD



Nadège HARDY
Secrétaire de séance

